



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HALLOY (Oise)

République Française

SÉANCE DU 21 MARS 2023

Afférents au Conseil Municipal	11
En exercice	11
Qui ont pris part à la délibération	11
POUVOIR	0

Conseil Municipal dûment convoqué en session ordinaire s'est réuni à la mairie sous la présidence de **Monsieur Gilles BOYENVAL, Maire.**

Présents : Serge JACQUET, Bruno VITRY, Fabienne LOFFET, Robert PILLET, Frédéric MARQUIS, Thierry GUILLOU, Lionel POIDEVIN, Jérôme FILLOCQUE, François LOUIS, Martine LEFEBVRE

Absent(e)(s) excusé(e)(s) :

Secrétaire de séance : Robert PILLET

DATE DE CONVOCATION	15/03/2023
DATE D'AFFICHAGE	15/03/2023

Monsieur le Maire informe son conseil municipal qu'il faut fixer tarif du remboursement du repas des Anciens 2023 pour les conjoint(e)s des conseillers municipaux ainsi que les personnes souhaitant y participer sans avoir l'âge.

POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Le conseil municipal, après en avoir délibéré fixe le remboursement à 38 euros (prix coutant du repas)

Objet de la délibération

REPAS DES ANCIENS 2023

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Gilles BOYENVAL

Réf : 2023210308


